

qui étaient injustes, inefficaces et, dans une grande mesure, incompréhensibles.

Le gouvernement ne doit pas permettre à cette triste tradition de se perpétuer. Il devrait profiter de l'enquête *Tax Probe 86* pour doter le Canada d'une Loi de l'impôt sur le revenu que même un avocat ou un comptable ordinaires pourront comprendre parfaitement, et que le contribuable ordinaire trouvera équitable.

* * *

L'ÉCONOMIE

LE NOMBRE RECORD DE VENTES DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER EN 1985

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, l'Association canadienne de l'immobilier a annoncé hier que grâce à la baisse des taux d'intérêt et à l'amélioration de l'économie, le secteur de l'immobilier a connu en 1985 une année record sur le plan des ventes.

Monsieur le Président, l'année 1985 a été la meilleure qu'ait jamais connue le secteur de l'immobilier avec 247,658 transactions immobilières. Il s'agit d'une hausse de 27.1 p. 100 par rapport à l'année précédente, d'après les chiffres tirés du Service interagences. Le chiffre total des ventes, y compris celles de propriétés résidentielles, commerciales et industrielles et de terrains, a atteint 280.3 millions de dollars, soit une augmentation de 60 millions de dollars. Les ventes ont été particulièrement fortes à Halifax, Sudbury, Thunder Bay, Kitchener-Waterloo et Calgary.

Chez moi, à Calgary, les grues de construction, un phénomène autrefois omniprésent dans le ciel de Calgary mais qui avait disparu ces dernières années, réapparaissent en grand nombre. Les mises en chantier et les prix augmentent pour la première fois depuis 1981, et une pénurie croissante d'espace à bureaux de première catégorie dans le centre-ville incite les promoteurs à reprendre leurs projets.

La valeur des permis de construire émis l'an dernier a atteint 478 millions de dollars, soit 20 p. 100 de plus que les 400 millions de 1984.

Selon Ed Wernick, un analyste indépendant de Calgary, le regain de confiance dans les milieux pétroliers a déclenché une relance de l'immobilier que l'on prévoit devoir durer encore au moins deux ans.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND À LA SOCIÉTÉ BOEING

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, aujourd'hui, le gouvernement clôt définitivement la vente de la société de Havilland Aircraft à la compagnie Boeing. Pour vous dire jusqu'à quel point le gouvernement est fier de cette transaction, le ministre responsable a quitté le pays, l'acte final

s'est déroulé secrètement dans un cabinet d'avocats de Toronto dont le gouvernement refuse de dévoiler le nom.

C'est un jour de deuil aujourd'hui pour la souveraineté du Canada dont nous venons de perdre une partie. Je n'ai rien contre la compagnie Boeing. C'est une entreprise dynamique, perspicace qui fabrique un excellent produit et qui vient de conclure un marché avantageux. Ce que je déplore c'est que dorénavant, une grande partie des décisions concernant l'avenir de notre industrie aéronautique seront prises à l'étranger, aux États-Unis.

Nous avions une entreprise qui, compte tenu de sa réputation mondiale et de ses excellents produits, aurait pu devenir un important concurrent international capable de se défendre sur n'importe quel marché du globe. D'après les témoignages recueillis par le comité, il est clair que le gouvernement n'a vraiment pas tenté de garder l'entreprise aux mains des Canadiens. Je ne suis pas socialiste, je n'étais pas contre la vente de la société. Je ne suis pas anti-américain non plus . . .

M. le Président: Je dois signaler au député que son temps de parole est terminé.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA POSITION DU VICE-PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le cabinet du premier ministre nous a avisés que ce dernier serait ici aujourd'hui. Nous voulons lui poser des questions concernant son gouvernement et découlant de ce que le vice-premier ministre a reconnu. Je suppose que je poserai mes questions au vice-premier ministre, mais j'hésite à le faire, car seul le premier ministre peut y répondre. Je voudrais qu'il signale au premier ministre qu'à la suite . . .

M. Chrétien: Suspendons la séance.

M. Turner (Vancouver Quadra): Nous sommes tentés de suspendre la période des questions jusqu'à ce que le premier ministre arrive. Je cède donc la parole pour le moment, tout en demandant au leader parlementaire du gouvernement de se mettre en rapport avec le premier ministre pour lui demander de venir faire face à nos questions.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je serai heureux de donner la parole au très honorable chef de l'opposition plus tard, s'il désire poser des questions. La parole est maintenant au député de York-Sud-Weston.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je voudrais . . . Je préfère céder la parole au chef du Nouveau parti démocratique.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député d'Oshawa sait qu'il est d'usage . . .